

Mécanicien automobile

Code diplôme : 56X25204
Code RNCP : 40840
Niveau du diplôme : 3



OBJECTIFS : Le mécanicien automobile assure la maintenance préventive (entretien) et la maintenance corrective (réparation) de tous types de véhicules. Il contrôle tous les systèmes mécaniques du véhicule. Changement d'éléments, pose d'accessoires, réglages et réparations (moteur, injection, suspension...) sont ses interventions courantes. Il effectue également les révisions systématiques : vidange moteur, contrôle des freins, contrôle antipollution, contrôle système injection/allumage et climatisation.

Qualités appréciées : Être méthodique, rigoureux, manuel, avoir le sens de l'écoute et de la relation client.

Organisation de la formation :

Durée : 12 mois en alternance soit 17 semaines de présence au CFA pour une formation complète de 567 heures en centre.

Délais et modalités d'accès : en fonction des places disponibles (12 places maxi). Inscription du 15 février au 15 octobre en fonction des places disponibles sous réserve d'une signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur du domaine professionnel.

Rythme d'alternance : 1 semaine au CFA (35 heures) et 2 semaines en entreprise.

Equipe pédagogique : constituée de formateurs spécialisés dans le domaine de la maintenance automobile et dans la gestion de l'environnement professionnel.

Moyens pédagogiques : atelier équipé réservé à la section, salles de cours équipées de vidéos projecteurs et de caméras pour retransmettre les cours en visioconférence, si besoin.

Contenu de la formation :

Matières dispensées :

Enseignement professionnel : maintenance, diagnostic et intervention sur systèmes mécaniques et électroniques de premier niveau.

Gestion de l'environnement professionnel.

Evaluation :

Evaluations tout au long de la formation.

Certification :

Titre de la branche automobile (ANFA)
Modalités d'évaluation : évaluations par bloc de compétences avec jury de professionnels.

Public et prérequis :

Public : remplir les conditions d'éligibilité au contrat d'apprentissage jusqu'à 29 ans révolus. Formation accessible aux personnes porteuses de handicap. Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap ou souhaitant reprendre un garage automobile.

Prérequis : être titulaire du CAP maint des véhicules option VP.

Poursuite de formation :

- Vie professionnelle.

Débouchés :

- Mécanicien spécialiste automobile.

Tarifs :

Le coût de la formation en alternance est entièrement pris en charge par la branche professionnelle (OPCO de référence de l'entreprise). Seul le coût de l'hébergement/restauration sera à la charge de la famille.

Accompagnement pédagogique spécifique pour :

- Les personnes porteuses de handicap ou en difficultés (Référént handicap).

Suivi de l'apprenant pendant sa formation :

Livret d'apprentissage, visites en entreprise, points téléphoniques avec l'entreprise.

Contact :

Pour toute information complémentaire, contactez le secrétariat au 04.50.70.36.69 ou accueil@cfaautothonon.fr



Mécanicien automobile

Code diplôme : 56X25204
Code RNCP : 40840
Niveau du diplôme : 3



Contenu de la qualification :

A - Activités techniques :

- Réalisation de l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective des véhicules intégrant éventuellement des interventions réglementées :
 - . Entretien courant et périodique des véhicules,
 - . Diagnostic / dépose-pose / contrôle et réglage d'ensembles mécaniques.
- Réalisation d'interventions incluant un diagnostic de premier niveau de complexité portant sur :
 - . Le contrôle / réglage des moteurs thermiques,
 - . Les éléments de liaison au sol.
- Pose d'accessoires sur véhicules.

B - Organisation et gestion de la maintenance :

B.1- Organisation de la maintenance :

- Utilisation de la documentation technique,
- Agencement et entretien du poste de travail /de l'outillage,
- Application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise.

B.2- Gestion de la maintenance :

- Etablissement de tout document d'atelier utile,
- Conseils techniques et d'utilisation auprès de la clientèle.

Volume horaire : Environnement professionnel, régulation pédagogique, préparation orale examen : 60 heures (dont 11h examen).
Technologie et pratique professionnelle : 507 heures.

